

L'évaluation de l'audition avant l'entrée à la maternelle



Il est recommandé de faire vérifier l'audition d'un enfant avant l'entrée à la maternelle. Tout comme la vue, l'audition joue un rôle important à l'école pour les apprentissages.

Pourquoi faire évaluer l'audition ?

- ✓ Identifier rapidement un problème auditif afin d'intervenir adéquatement.
- ✓ Réduire les impacts sur le langage, les apprentissages et les relations avec les autres.
- ✓ Parfois difficile de s'en rendre compte, comme dans le cas d'une perte légère ou d'une perte à une seule oreille.
- ✓ Les difficultés auditives sont souvent confondues avec des difficultés de langage ou d'attention.
- ✓ Un enfant peut mal entendre sans le dire.

Où consulter ?



Sans frais (réseau public du territoire)

Hôpital de St-Eustache

450-473-6811 p.42292

Hôpital de St-Jérôme*

450-432-2777 p.28777

Hôpital Pierre-Le Gardeur *

450-654-7525 p.11185



En clinique privée

Consultez le site de l'Ordre des Orthophonistes et Audiologistes du Québec (ooaq.qc.ca).

Certaines compagnies d'assurances privées remboursent les services en audiologie.

** Référence nécessaire*

Référence

Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec. La Santé auditive chez les enfants. <https://www.ooaq.qc.ca/consulter/audiologiste/sante-auditive-enfants/>

Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec. Où trouver l'audiologiste? <https://www.ooaq.qc.ca/consulter/audiologiste/trouver-audiologiste/>
ASHA – American Speech-Language and Hearing Association (2002). Guidelines for audiology service provision in and for schools.